

SEPTEMBRE 2017

Cé l'info

Ville des Ponts-de-Cé

le magazine
d'informations
municipales

N°69

A photograph showing a flooded area with a green slide and red railings. The water is murky and reflects the surrounding environment. The slide is partially submerged, and the railings are also in the water. The background shows trees and a body of water.

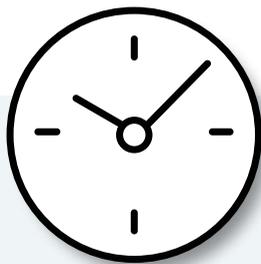
Grand Angle Inondation : un exercice grandeur nature

p.9
LES ÉCHOS DU CONSEIL
Communauté urbaine

p.16
PONTS-DE-CÉAISE
Stéphanie Guérin

Ma ville en brèves

// DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL À LA MAIRIE



La mairie des Ponts-de-Cé étant désormais chargée d'établir des cartes nationales d'identité et des passeports sur un plus grand territoire, la municipalité, en concertation avec les agents municipaux, a réfléchi à mieux adapter ses horaires d'ouverture notamment en direction des personnes qui travaillent et peuvent difficilement se déplacer dans la journée. Ainsi depuis le 4 septembre, la mairie centrale ouvre ses portes jusqu'à 12h30 (12h auparavant) et le mardi soir, il sera possible de venir jusqu'à 19h. Par contre le samedi matin sera exclusivement réservé à une astreinte téléphonique pour les déclarations de décès.

// 34^E ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, la ville des Ponts-de-Cé s'associe à cette manifestation qui rencontre toujours un franc succès. Au programme de cette édition 2017 :

Inauguration du parcours patrimoine de Sorges, visite du château-musée des coiffes et des traditions avec démonstrations de savoir-faire traditionnels, visite historique de l'église de Saint-Aubin et démonstrations d'orgue, portes ouvertes à l'école de musique, animations et exposition à l'atelier de poterie du Grand Large, exposition à Rive d'Arts, visite libre de l'église Saint-Maurice de Sorges...

// Programme complet avec horaires sur le site de la Ville : ville-lespontsdece.fr



// UNE NOUVELLE COLLECTE DE SANG

L'association ADSB Loire-Authion organise une nouvelle collecte le jeudi 26 octobre de 16 h à 19 h 30 à Athletis.

Si vous vous sentez « en forme », pesez plus de 50 kg, avez entre 18 et 70 ans et n'avez pas donné depuis 2 mois (3 mois pour les femmes), vous êtes les bienvenus ! 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour subvenir aux besoins recensés. Comptez une heure sur place et bénéficiez d'une collation offerte par l'association. Alors, on compte sur vous ?



// LA MÉDIATHÈQUE A 10 ANS !

Le programme des animations de la saison 2017/18 va être marqué par le 10^e anniversaire de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Pour l'occasion l'établissement propose une carte blanche à ses lecteurs (cf page 10) et une exposition participative au début de l'année 2018. Chaque mois, retrouvez de nombreuses animations pour tous les âges avec un premier rendez-vous le 16 septembre pour une « Malle aux histoires » dans la cour du château des Ponts-de-Cé. Programme complet disponible aux accueils municipaux et sur les sites de la ville et de la médiathèque.



// NOUVEL ABONNEMENT POUR LA SAISON CULTURELLE

Nouvelle saison, nouveau programmateur et nouvelle formule d'abonnement pour la saison culturelle 2017/18. Depuis le 4 septembre, vous pouvez souscrire à un abonnement très abordable : 3 spectacles au choix (excepté spectacles jeune public et théâtre amateur) pour 30 € et 6 spectacles pour 50 € auxquels s'ajoute une invitation pour le spectacle de lancement de saison. Prendre un abonnement, c'est l'assurance d'assister au spectacle de son choix, de choisir sa place et de profiter de tarifs avantageux. Si un spectacle tombe le jour de votre anniversaire, c'est cadeau !

// Pour prendre un abonnement : 02 41 79 75 94

Zoom sur



➔ SEMAINE BLEUE DU 7 AU 13 OCTOBRE

Une semaine d'activités spécialement destinée aux seniors, tel est le principe de cette animation qui se déroule chaque année début octobre. Le CCAS, cheville ouvrière de cette semaine, vous propose un programme complet : spectacle au Théâtre des Dames, repas pour les Ponts-de-Céais de 75 ans et plus, concours de belote, karaoké, ateliers culinaires, randonnée, rencontre avec les accueils de loisirs. De quoi passer de bons moments !

// Programme complet auprès du CCAS
- 02 41 79 75 72

// UN NOUVEAU RESTAURANT AVENUE JEAN-BOUTTON

Installé depuis quelques semaines dans les anciens locaux du café de la gare, le restaurant O'feel du Grill propose dans un décor entièrement transformé, une cuisine traditionnelle le midi et à la carte le soir en fin de semaine. À noter quelques adaptations méritées, le créateur Mickael Beaufriere vient tout droit de Martinique.

// O'Feel du Grill 76 avenue Jean-Boutton -
06 64 00 19 28



// ÉVÉNEMENT PHILATÉLIQUE AUX PONTS-DE-CÉ

Un championnat inter-régional de philatélie se déroulera dans notre ville pour la 1^{re} fois. La section philatélique de l'AAECC culturel organise ce championnat les 14 et 15 octobre à Athlétis. Parallèlement à ce concours, diverses expositions et animations axées sur les timbres, la Loire et la gourmandise seront proposées : marché de timbres et de matériel philatélique, expo photos sur la Loire, exposition-vente de minéraux et fossiles des Pays de Loire, présentation collective de timbres...

À cette occasion, la section philatélique de l'AAECC mettra en vente un carnet et des timbres sur la Loire et la gastronomie locale, ainsi que la carte-souvenir. Un événement qui devrait attirer de nombreux visiteurs...

Entrée gratuite.



// LA FÊTE DES POMMES CUITES À SAINT-MAURILLE

C'est une fête ancestrale qui vous est proposée chaque second dimanche de septembre dans le quartier Saint-Maurille. En référence à une ancienne pratique qui consistait à donner des pommes cuites aux personnes sans ressources, le comité des festivités organise une journée d'animations avec vide-greniers, groupe musical, marché et... distribution de pommes à 18 h.

Entrée gratuite, restauration sur place.



LE CHIFFRE

C'est le nombre de visiteurs qui ont fréquenté le Bureau information tourisme durant les deux mois d'été. Une fréquentation identique à celle de l'an dernier avec un retour en force de nos amis anglais. De nombreux cyclotouristes fréquentant le circuit de la Loire à vélo sont également passés. À noter le franc succès rencontré par la vente des cartes postales, certaines étant en rupture de stock à la fin de l'été.

1 586



© Ville des Ponts-de-Cé

SOMMAIRE

Ma ville en brèves

2

Grand angle

Inondation :
un exercice grandeur nature

5

Les échos du Conseil

Conseil municipal du 30 juin
Communauté urbaine

8

Vie municipale

Deux classes supplémentaires à la rentrée

10

Enfance et jeunesse

12

Dans mon quartier

Aux Grandes Maisons, un nouvel
aménagement pour apaiser les déplacements

13

Vie associative

14

Ponts-de-Céaise

Stéphanie Guérin

16

Tribunes des élus

17

Mes rendez-vous

18



Ce n'était pas initialement prévu dans notre mandat 2014-2020, mais il faut parfois faire preuve de souplesse pour s'adapter aux imprévus, et la construction d'une nouvelle salle de sport en est un. La défaillance de l'ancienne salle A, très utilisée par les clubs ponts-de-céais, les collégiens et les écoliers, nous a contraints à un investissement important. L'espace Ligéria que nous avons officiellement inauguré le 2 septembre dernier a mobilisé 3 M€ (subventionnés par la région des Pays-de-la-Loire et la réserve parlementaire du sénateur D. Raoul) dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités. La rentrée des futurs utilisateurs sera donc bonne. Ils vont disposer d'un équipement dont le programme a été écrit en collaboration avec eux. Nous sommes partis de leur besoins pour la réalisation de cette salle dans un cadre budgétaire que les élus avaient fixé au préalable. Nos clubs et élèves vont donc retrouver des conditions plus optimales pour la pratique du sport dans notre Ville.

Bonne rentrée à tous !

Joël Bigot

Maire des Ponts-de-Cé

Vice-président d'Angers Loire Métropole

Pour retrouver votre
Cé'info
en ligne



Cé'info

est un journal d'informations
municipales réalisé par
le service communication
de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact :
7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.ville-lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Directeur de publication :
Joël Bigot
Rédacteur en chef :
Fabrice Villechien
Rédacteurs : Emilie Weynants,
Charlotte Oger

Création, mise en page :
Agence **latitude** Nantes - 0190/08-17
02 51 25 06 06 - www.agence-latitude.fr
Photo de couverture :
Inondation à la baignade Juin 2016
Photo : Mario Fournier
Distribution :
Étudiants ponts-de-céais

Impression : LGL Imprimerie
85, rue Ferdinand-Vest
Trélazé - 02 41 69 05 05



Imprimé sur papier 100 % recyclé
et avec encres végétales

www.ville-lespontsdece.fr



Grand Angle

Inondation :
un exercice
grandeur nature

Alerte : une inondation est annoncée. Les 10 et 11 octobre prochains, le plan Orsec va être déclenché aux Ponts-de-Cé. Une poignée d'habitants de la Guillebotte va être évacuée. Si ce n'est ici qu'un entraînement, la manœuvre devra rappeler des souvenirs à certains...

Imaginez : 5,70 mètres d'eau aux Ponts-de-Cé. Quai Dupetit-Thouars, les habitants ont sorti leur barque, ils payaient pour amener les plus jeunes au sec, escortés par les pompiers et les pouvoirs publics. À l'angle de la rue, tout près du pont Dumnacus, où l'on n'a jamais vu l'échelle de crues aussi haute, une mamie fait un signe du haut de la fenêtre du premier étage de son domicile. Elle est en sécurité, mais voudrait être évacuée. Les parpaings n'ont pas résisté à la force de l'eau, qui s'est engouffrée au rez-de-chaussée de son habitation et fait flotter canapé et congélateur...

Ces scénarios, certains Ponts-de-Céais les ont déjà vécus lors des importantes crues que la Ville a connues par le passé. Celle qui a marqué les esprits, c'était en 1982 avec près de 5,80 mètres de haut atteints la veille de Noël. Depuis, il y a eu 1994, 2004 ou juin 2016, encore dans toutes les mémoires.

5,80
mètres d'eau
aux Ponts-de-Cé
en 1982

#06 Grand Angle



LES SERVICES DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE SERONT MOBILISÉS POUR CET ENTRAÎNEMENT ORSEC.

// LES PONTS-DE-CÉ : UNE ZONE À RISQUE

La ville des Ponts-de-Cé se trouve dans le lit de la Loire. 70 % du territoire est situé en zone inondable, soit 1 363 hectares. « *Contrairement à d'autres communes, nous ne sommes pas protégés par la digue du Val d'Authion* », souligne Fabrice Château. Le secteur le plus exposé aux inondations, c'est le quartier de Saint-Maurille, une zone « *pieds dans l'eau* ». Aujourd'hui, environ 50 % des habitants vivent en zone inondable, et près de la moitié du parc de logements y est ainsi située.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim), édité en 2013 et distribué dans tous les foyers, rappelle ainsi qu'aux Ponts-de-Cé, 261 hectares, soit 13 % du territoire, sont occupés par le réseau hydrographique ; 470 hectares sont inondés régulièrement (le secteur du bois d'Avault, la rue de la Gare, les terres en direction de Juigné-sur-Loire, la baignade et le camping font partie des secteurs les plus exposés); 610 hectares sont protégés par 13 kilomètres de levées et deux stations de pompage (les quartiers de la Guillebotte, la Chesnaie et Sorges en font partie) et 22 hectares sont protégés par des équipements ponctuels et sept stations communales.

Un plan en trois phases

Pour éviter le pire, un exercice Orsec est proposé par la Préfecture les 10 et 11 octobre. Orsec, cela veut dire Organisation de la réponse de sécurité civile. « *C'est un programme qui définit l'organisation des secours à l'échelle départementale* », présente Robert Desœuvre, adjoint aux travaux. Déclenché par l'État en cas de risques naturels majeurs ou exceptionnels, il se décompose en trois stades : vigilance renforcée, préoccupation sérieuse ou péril imminent. Un feu, un crash d'avion, un déversement de matières dangereuses, une tempête ou une inondation peuvent amener les autorités à engager le dispositif. « *Il n'a encore jamais été déclenché dans la commune* », rassure Fabrice Château, conducteur d'opérations chargé d'étude en aménagements urbains et gestion des risques naturels à la ville des Ponts-de-Cé. La cote d'alerte de la Préfecture, c'est 3,50 m. Mais dès 1,60 m, la municipalité met en œuvre son plan de déclenchement de crue, en ordonnant la mise en place des stations de pompage et la fermeture des vannes. À 4,50 m, la pré-alerte du plan Orsec est donnée, l'occasion d'obtenir des moyens humains et matériels supplémentaires.

Deux jours d'exercice

Les 10 et 11 octobre prochains, c'est donc un exercice grandeur nature qui va être mis en place dans le quartier de La Guillebotte. Vingt-six logements individuels et 48 collectifs sont concernés. « *Depuis trois ans, des exercices sont proposés sur le territoire. Après Villebernier et Saint-Mathurin-sur-Loire, c'est au tour de Trélazé et des Ponts-de-Cé de faire "semblant"* ». Pour l'occasion, la Ville recherche des référents de quartier. Des habitants volontaires chargés d'informer, de recenser, d'alerter, d'évacuer. « *Leur rôle sera d'expliquer la situation aux habitants, de livrer des informations en porte-à-porte* », déroule Fabrice Château. Ces référents seront des relais auprès des pouvoirs publics : « *S'il y a une personne en fauteuil roulant à évacuer, ils devront faire remonter l'information auprès des services de secours par exemple* », poursuit le responsable qui insiste aussi sur une autre de leur mission : celle de rassurer la population.

Lors de l'exercice à sec, les trois phases du plan Orsec seront déclenchées en 24 heures. À la troisième, péril imminent, tout le monde aura été évacué dans la salle Athlétis, mobilisable pour nourrir et loger les habitants.

Ici, l'idée est de coller au plus près de la réalité et de tester ce nouveau dispositif, encore inédit. Au total, la Ville espère mobiliser une douzaine de référents qui seront formés et auxquels le maire délivrera une carte attestant de leurs responsabilités. Les candidatures sont à envoyer avant le 4 septembre à dst@ville-lespontsdece.fr. Les volontaires peuvent aussi se manifester par téléphone au 02 41 79 75 83.



LA CRUE DE 1982 VUE DU CIEL AVEC L'USINE DES EAUX EN PREMIER PLAN.

150 personnes sur le terrain

Pour la Ville, c'est aussi l'occasion de vérifier que les plans sont en adéquation avec les infrastructures actuelles. « *Tous les services de la mairie seront mobilisés. Au total, 100 à 150 personnes seront sur le terrain* », annonce Fabrice Château. La police passera avec son mégaphone pour informer les citoyens, la Préfecture devrait déployer son poste de commandement et les quatre cellules de crise seront déclenchées pour faire face à l'événement : veille, logistique, ressources humaines/finances et information-communication. La Maison des associations va être réquisitionnée pour l'événement. Pendant deux jours, de l'information à l'évacuation, une poignée d'habitants vont vivre au rythme d'une crue exceptionnelle. Pour prévenir. « *Les Français en général n'ont pas la culture du risque. Il faut qu'ils se l'approprient* », assure Robert Desœuvre.

// TÉMOIGNAGE

“ En 1982, j'ai passé Noël à la mairie, les pieds dans l'eau. ”

Hubert Pouzet, aujourd'hui responsable du service conduite d'opérations à la ville des Ponts-de-Cé, a vécu la crue de 1982. Lui qui venait d'arriver dans la commune, en garde un souvenir très net. Il raconte.

« *À l'époque, j'habitais Angers. Je venais de prendre mon poste au service des espaces verts de la ville des Ponts-de-Cé. Ce soir de réveillon de Noël 1982, j'étais de permanence en mairie. Il y avait de l'eau jusqu'à la porte de la perception. L'échelle de crue indiquait alors cinq mètres quatre-vingt-deux. Je me rappelle avoir reçu des appels, mais assez peu. Le Docteur Poirier, alors maire, était à nos côtés pour rassurer les habitants, les personnes seules notamment. Mais, à l'époque, les Ponts-de-Céais connaissaient les crues et les mesures à prendre.*

“ Nous prenions le bateau pour apporter de la nourriture. ”

Nous nous rendions régulièrement sur les ponts pour vérifier qu'aucun embâcle ne bloquait le courant. On avait pour mission de vérifier toutes les deux heures. La Loire montait, mais doucement, nous passions dans les quartiers distribuer, disposer des parpaings pour éviter que l'eau ne s'engouffre... Rue Rouget de l'Isle, il n'y avait pas de batardeau, mais des cheminements sur des parpaings. Il y avait du personnel pour faire face à l'événement et je ne me rappelle pas avoir eu affaire à des dégâts d'ampleur. Rue de la Gare, nous allions ravitailler les habitants. Nous prenions le bateau pour leur amener de la nourriture, pour évacuer les animaux. Aidés des pompiers, nous rehaussions des congélateurs et autres appareils électroménagers. Cela a duré une bonne quinzaine de jours, puis il a fallu tout nettoyer pour revenir, progressivement, à la normale. Aujourd'hui, j'habite au bois d'Avault. L'un de mes voisins a un bateau. En juin 2016, nous avons déplacé nos boîtes aux lettres pour permettre aux facteurs d'y accéder ! Mais ce dont je me rappelle surtout, c'est la formidable solidarité née entre les habitants. Les Ponts-de-Céais d'aujourd'hui ont peut-être moins la culture de la crue, mais ils ont l'esprit d'entraide. »



LA CRUE DE JUIN 2016 QUAI DU PORT DES NOUÉS.

l'interview



Robert Desœuvre,

Adjoint aux travaux
et à l'environnement

Qu'attendez-vous de cet exercice ?

L'idée est de sensibiliser les habitants avant qu'ils n'aient les pieds dans l'eau. L'an passé, nous avions organisé une réunion d'information, mais la fréquentation a été faible. Ce sont souvent les gens qui ont connu un événement d'ampleur, ou qui ont la connaissance des crues, qui se déplacent. Les nouveaux habitants ne se rendent souvent pas compte que l'eau peut monter à La Guillebotte par exemple. En 1856, il y avait 2,50 mètres d'eau par endroit dans ce quartier, qui n'existait alors pas comme tel. C'est pourquoi, en fin d'année, nous allons installer des macarons de crues dans toute la ville afin d'informer au mieux la population. Le premier devrait être mis en place à La Chesnaie. Ils viendront alors compléter les échelles ou repères de crues déjà installés pour témoigner du passé.

Est-ce aussi l'occasion de faire le point sur l'organisation des services et de relever de potentielles failles ?

Une telle information va marquer les esprits. Elle a pour objectif de rassurer les habitants de tous les quartiers de la ville, bien que l'exercice ne soit mené qu'à la Guillebotte. Ce serait trop lourd de le déployer dans toute la commune. Mais, à petite échelle, il a aussi pour mission de conforter les services municipaux dans leur coordination et leur organisation. Pendant deux jours, toutes les forces seront mobilisées, celles qui interviennent dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS) mais pas que. Nous devons prendre l'habitude de faire fonctionner de tels dispositifs pour pouvoir optimiser nos interventions en cas de crise. Nous devons être au plus près du terrain pour pouvoir faire remonter des informations.

Appréhendez-vous un tel événement ?

Ce n'est jamais agréable de devoir déclencher le plan communal de sauvegarde, mais nous devons nous y préparer. Chaque élu n'a pas la même appréhension du risque, alors nous essayons d'uniformiser notre organisation pour l'optimiser. Nous devons nous habituer à avoir la chronologie des événements et des mesures à prendre en tête. Il faut que l'on ait la promptitude de la réaction. Le PCS est là pour ça. Quelqu'un qui ne cerne pas bien le sujet doit pouvoir se familiariser avec ces éléments.

Les échos du Conseil

// CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

➤ SÉNATORIALES : ÉLECTION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS

Tous les élus du Conseil municipal sont grands électeurs de droit pour l'élection sénatoriale du 24 septembre mais en cas d'absence, les élus ont adopté une liste de 9 suppléants : Picard-Beauvallet Corinne, Malecot Patrick, Savourat Marie-Agnès, Boyer Jean-Claude, Peneau Sylvie, Dubois Didier, Lecompte Delphine, Duchesne Robert, Morin Michele.

➤ ALM : LES CONVENTIONS DE GESTION ALLONGÉES

Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont approuvé l'allongement des conventions de gestion avec la communauté urbaine pour quatre mois. Celles-ci confient aux communes membres la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie et des réseaux d'eaux pluviales, et devaient normalement arriver à échéance au 31 août 2017. Mais l'intégration de la commune nouvelle de Loire-Authion (Andard, Bauné, Brain-sur-l'Authion, Corné, La Bohalle, La Daguenière et Saint-Mathurin-sur-Loire) au sein d'ALM a rebattu les cartes. Pour ne pas changer de mode de gestion en cours d'exercice budgétaire, il a été décidé d'intégrer ce nouveau territoire et de prolonger ces conventions jusqu'au 31 décembre 2017.

➤ SUR LES ROUTES HONGROISES AVEC MARIE !

La Ville a décidé de soutenir et d'encourager une jeune Pont-de-Céaise, Marie Froger, en lui attribuant une bourse Projets jeunes de 350 €. En compagnie de 18 jeunes, Marie a pris le chemin de la Hongrie, pour un « voyage de solidarité internationale ». Objectif : apporter une aide à la population gitane d'un village du nord du pays. En soutenant ce projet, dont le coût était estimé à 14 900 €, le Comité consultatif enfance et jeunesse marque son soutien à des projets d'initiative et d'engagement.

➤ TOUCHE FINALE AVENUE GALLIÉNI

La construction de la nouvelle salle omnisports et le réaménagement du parking du complexe sportif François-Bernard et des ateliers enfantins se peaufinent. Afin de pouvoir assurer les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques, avenue Galliéni, les élus ont approuvé la signature d'une convention avec le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire et la société Orange.

Permanence du maire et des adjoints en mairie

Joël BIGOT, maire
Samedi : 10h-12h

Jean-Paul PAVILLON,
adjoint à la culture et au tourisme
Mardi : 10h-12h sur RDV

Céline HAROU,
adjointe au développement économique
et au budget
Jeudi : 14h-15h sur RDV

Vincent GUIBERT,
adjoint à la vie associative et à la citoyenneté
Vendredi après-midi : sur RDV

Jacqueline BRÉCHET, adjointe à l'éducation
Mardi : 11h-12h sur RDV

René RAVELEAU, adjoint aux sports
Vendredi après-midi : sur RDV

Édith CHOUTEAU,
adjointe aux solidarités et aux ressources
humaines
Jeudi après-midi : sur RDV

Robert DESŒUVRE, adjoint aux travaux
Jeudi : 10h-12h sur RDV

Valérie LIOTON,
adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 11h-12h sur RDV

Jean-Philippe VIGNER,
adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
Vendredi : 16h30-17h30 sur RDV

Permanence des élus dans les quartiers

Depuis juin 2015,
les permanences de quartiers font place
à un « **café citoyens** ».

Chaque mois, dans un quartier différent,
les élus viennent à votre rencontre
pour échanger autour d'un café.

Prochain rendez-vous :



Samedi 7 octobre
10h30 - 12h :
Quartier de La Monnaie
Parking de l'école Jacques-Prévert

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
Courriel : mairie@ville-lesportsdece.fr



LES NOUVEAUX CANDÉLABRES PROMENADE SERGE-JURET

// COMMUNAUTÉ URBAINE

Avec la décision prise par les élus communautaires de transformer la Communauté d'agglomération en Communauté urbaine au 1^{er} janvier 2016, certaines missions exercées jusqu'alors par la Ville sont transférées à la Communauté urbaine.

Dès juillet 2015, l'ensemble des conseils municipaux des communes composant Angers Loire métropole avaient délibéré pour approuver très majoritairement le transfert de certaines compétences jusqu'ici du ressort des villes : voirie, cimetières, éclairage public... Ces transferts avaient été rendus obligatoires suite au passage de l'agglomération du statut de Communauté d'agglomération à celui de Communauté urbaine. Pour rappel, ce changement de statut doit permettre à la collectivité d'obtenir de nouvelles dotations (notamment 3,8 millions d'euros supplémentaires de dotation globale de fonctionnement). Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} septembre 2015 mais en attendant, et notamment dans la perspective d'accueillir la commune nouvelle de Loire-Authion le 1^{er} janvier prochain, la Ville a signé des conventions de gestion avec ALM pour effectuer les travaux de voirie ou d'éclairage public au nom et pour le compte... d'ALM.

Ainsi le SIEML (syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire) avec lequel nous traitons nos dossiers d'éclairage public n'aura plus les services municipaux comme interlocuteur pour les travaux concernant la ville des Ponts-de-Cé mais ceux de l'agglomération. Cela ne change pas l'effort

important fourni par la Ville depuis plusieurs années pour mettre à niveau son éclairage public. En 2017, ce sont les secteurs de la rue Jean-Macé en partie, la promenade Serge-Juret, Saint-Aubin Est et Ouest et le domaine du Grand Rivet qui ont bénéficié de nouveaux candélabres aux normes.

À noter que les Maires ont gardé le pouvoir de police de la circulation. Les communes délivrent donc les arrêtés de circulation temporaires ou permanents et les permis de stationnement.

Rappelons que si ces transferts concernant la voirie, l'éclairage public, l'eau pluviale, l'énergie ou les cimetières (pour les créations et les extensions seulement) sont nouveaux, d'autres missions sortent aussi renforcées de cette transformation en Communauté urbaine. C'est le cas du tourisme, de l'habitat et de l'aménagement et des zones d'activités économiques. D'autres ne connaîtront aucune modification comme les déchets, l'enseignement, la formation et la recherche, les gens du voyage ou bien encore l'eau et l'assainissement.

Vie municipale



COURS DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

// DEUX CLASSES SUPPLÉMENTAIRES À LA RENTRÉE

Si les effectifs sont en relative stabilité (un millier d'élèves environ en fonction des inscriptions faites avant la rentrée), deux nouvelles classes seront créées, l'une à l'école maternelle Raymond-Renard et l'autre à l'école élémentaire. Chaque rentrée est aussi l'occasion de faire le point sur les travaux ou les aménagements récents dans les groupes scolaires municipaux.

La Ville a poursuivi durant l'été l'équipement numérique des écoles. Désormais, toutes les classes élémentaires ainsi que les classes maternelles de grande section sont équipées d'un vidéo-projecteur interactif (ou d'un tableau blanc interactif) et les ordinateurs des autres classes maternelles ont été renouvelés. Au printemps 2017, la Ville avait doté l'école élémentaire Raymond-Renard de 12 tablettes numériques et remplacé celles qui avaient été volées à l'école André-Malraux. En 2017, la Ville a ainsi investi 26 000 € au profit du numérique dans les écoles publiques.

En matière de travaux, l'aménagement de la voirie à proximité de l'école maternelle Raymond-Renard et la mise en accessibilité de l'école pour les personnes à mobilité réduite est faite ainsi que la réfection des sols du hall et de la salle de motricité. D'autres menus travaux ont également été effectués dans les écoles à la demande des équipes pédagogiques.

En ce qui concerne l'organisation de la semaine scolaire et suite au décret permettant un retour à la semaine de 4 jours, il n'y a pas de modification à la rentrée. Les familles seront amenées à s'exprimer sur le sujet à l'automne ; un questionnaire sera à leur disposition via l'Espace citoyens.

// CARTE BLANCHE À LA MÉDIATHÈQUE

2007-2017 : la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry fête ses dix ans et donne carte blanche à ses lecteurs. Lieu de rencontre et de partage depuis 10 ans, la médiathèque met les usagers à l'honneur en cette rentrée et invite tout un chacun à devenir acteur du lieu en proposant un temps d'échange de savoir. Vous êtes passionné par le macramé, les robots, ou le land art ? Vous savez tricoter, réparer un vélo, bouturer, monter des vidéos, parler la langue des signes ? Vous voulez partager vos trucs et astuces en couture, jardinage, déco ?

Vous avez une passion, un savoir-faire ? Venez les présenter à la médiathèque un samedi de septembre 2017 à juin 2018. Pour échanger, partager, découvrir, transmettre, s'amuser, apprendre.

Soumettez votre idée toute l'année en remplissant un bulletin de participation et en le remettant à un bibliothécaire.

Plus d'informations à la médiathèque ou sur son site Internet.



© Ville des Ponts-de-Cé

Zoom sur

Une nouvelle désherbeuse pour les services municipaux

En ayant fait le choix assez tôt de ne plus employer de pesticides (désormais interdits dans toutes les communes de France), la ville des Ponts-de-Cé ne s'est pas facilité la tâche pour entretenir ses 70 ha d'espaces verts et ses 96 km de voirie. Il a fallu réorganiser le travail des équipes, traiter différemment certains espaces (la gestion différenciée) et désormais la population devra s'habituer, comme c'est le cas un peu partout dans le pays, à voir périodiquement des herbes là où la chimie faisait son effet auparavant. Pour pallier cette situation, la Ville a acquis pour 24 901 € (subventionné à 80 % par l'agence de l'eau), une désherbeuse à l'eau bouillante. Celle-ci a pour effet de détruire les racines tout en utilisant de l'eau non potable. En complément de la balayeuse à brosse et de la binette, cette nouvelle désherbeuse propose un traitement plus respectueux de l'environnement.



© Ville des Ponts-de-Cé

// UN ESPACE CITOYENS DE PLUS EN PLUS PRÉSENT

Afin de faciliter les démarches des usagers, la commune développe progressivement son Espace citoyens. Cet espace est un service interactif et personnel à chaque famille. Il gère les principaux domaines des services de l'enfance et de la culture (inscription scolaire, restauration scolaire, centre de loisirs, activités du centre culturel...) et il permet, plus largement, d'effectuer en ligne 24 h/24 depuis son domicile, l'inscription à des activités, et bientôt des prises de rendez-vous, des réservations (salles, matériel...).

Les familles fréquentant les services périscolaires, de l'enfance ou du centre culturel ont reçu un identifiant et peuvent se connecter, à partir de tout support (ordinateur, tablette, smartphone). Ainsi certaines tâches ne nécessitent plus de déplacement à la mairie.

Durant l'été 2016, des tutoriels, accessibles à partir de la page d'accueil, ont été mis en ligne afin d'expliquer aux familles les principales démarches possibles. Fin 2016, la réservation des repas pour la restauration scolaire a été mise en ligne, les factures ne sont plus envoyées par courrier mais disponibles en ligne sur l'Espace citoyens.

Avant l'été 2017, ce fut au tour des réinscriptions dans les écoles, à la restauration scolaire et au centre culturel Vincent-Malandrin d'être accessibles via cet espace. Chaque famille dispose d'un formulaire à remplir et peut transmettre les pièces nécessaires par l'intermédiaire de son espace personnalisé.

Pour les personnes encore peu habituées à ces pratiques numériques, un accompagnement est possible si nécessaire (espacecitoyens@ville-lespontsdece.fr).

Depuis fin août, l'inscription aux centres de loisirs peut également se faire en ligne.

Très prochainement, un certain nombre de rendez-vous pour différents services (inscription scolaire, état civil, urbanisme, relais assistants maternels et service logement) pourront être pris via la plateforme.

À terme, les locations de salle et d'autres démarches d'état civil seront intégrées dans le but de toujours faciliter encore la vie des usagers.



// UNE BORNE NUMÉRIQUE DIGITALE POUR MIEUX INFORMER



Comme toutes les mairies, celle des Ponts-de-Cé est astreinte à un affichage légal (urbanisme, mariages, décision du Conseil municipal, enquêtes publiques...) qui doit être visible 24 h/24 par les administrés.

Depuis de nombreuses années, celui-ci était présent rue Jean-Macé le long de l'Hôtel de Ville. Un affichage disgracieux et parfois difficilement lisible. Depuis le début de l'été, la municipalité a décidé d'investir dans un affichage extérieur numérique. Fidèle à son engagement déjà ancien auprès des pratiques numériques (pour

mémoire, la Ville avait été la première du département en 2012 à dématérialiser totalement ses relations avec le Trésor public), elle a à nouveau décidé d'innover en offrant aux Ponts-de-Céais un nouveau service. Cet écran numérique, situé à droite de la nouvelle entrée principale de la mairie, propose bien sûr l'affiche légal mais aussi d'autres services tels le site internet de la ville, ses pages Facebook et Twitter, une bande-annonce des animations à venir, le journal vidéo mensuel... À noter également que les fonctionnalités de cet écran sont aussi accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

La Ville a fait confiance à une jeune société angevine labellisée French Tech, A2 Display, qui a développé pour elle ce nouveau service qui, à n'en pas douter, donne des idées à d'autres communes déjà venues aux renseignements.

MAI 2017

Jean-Philippe LOISEAU et Estelle KIEFFER 27

JUIN 2017

Romain CHANAL et Laura LEBRETON 03
Nicolas RETAILLEAU et Aline HUGON 17
Luc CHARGELEGUE et Sophie LEMAITRE 24

JUILLET 2017

Olivier COHELEACH et Séverine MAHAIS 1^{er}
Didier ALLARD et Sabine HUON DE PENANSTER 15
Mohamed AZAIEZ et Mounia GHEMARI 15
Kendji KHEDIM et Kelly TRILLEAUD 15
Franck DIJOUX et Marie Laure ASSATI 29
Johan POITRENAUD et Audrey MOCCATTI 29

AOÛT 2017

Philippe RENIER et Betty BODIN 05
Alban FROGER et Justine ARDEMENT 12
Rémy AYOUB et Julie ADAM 12
Pierre MOUSSEAU et Solène PARIS 19
Benjamin ALIZON et Géraldine HERRY 19

MARIAGES

JUIN 2017

Serge LETHEULE 02
Hubert GUEBEY 13
Solange GRIMAUULT née ALLARD 29
Madeleine GREINER née GILLET 30

JUILLET 2017

Robert CHARDON 1^{er}
André LEGRAS 07
Lucienne DECHATRE née GAUTIER 20
Yvette NAVARRE née ROUSSET 23
Jean DESPORTES 30

AOÛT 2017

Jean HUREL 05
Claudette LUCET 07
Madeleine AUGEREAU née COLLIN 14

DÉCÈS

MAI 2017

Éléonor PAWLONSKI 30

JUIN 2017

Shahin DAHMANI 08
Gabriel CALMES 25
Aaron GRIPPAY 27
Camélia LECHAT 28
Samuel LEBRETON

JUILLET 2017

Albéric HERUBE 1^{er}
Gabin CHERRUAU 02
Titouan MARDON 11
Livai CHATEAU 15
Nathan LEGUE 17
Camélia EL AZHAR 19
Chloé NION 24
Théo BELLANGER 25
Margaux MADIOT 26
Alia KAHOUL 28
Farel AMISSE 31

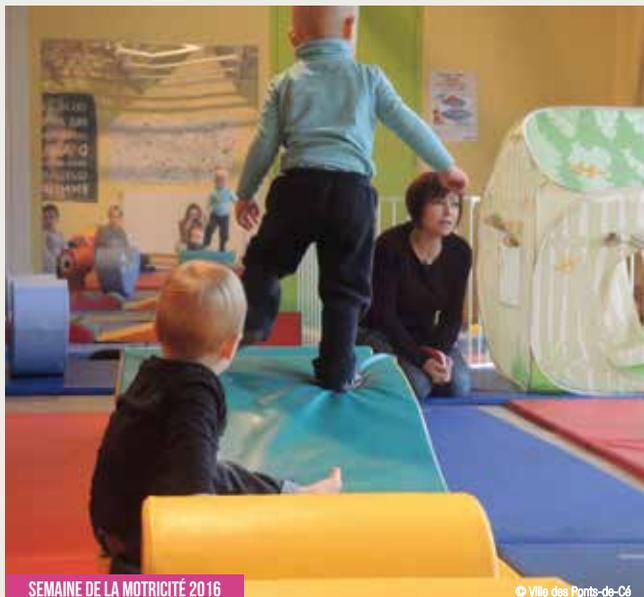
AOÛT 2017

Manon BURON 04
Maël GENDARME 06
Augustin RENOÙ 07

NAISSANCES

Enfance et jeunesse

Semaine de la motricité du 9 au 14 octobre



SEMAINE DE LA MOTRICITÉ 2016

© Ville des Ponts-de-Cé

Se mouvoir en liberté dès le plus jeune âge !

Le relais assistants maternels et les structures d'accueil petite enfance les Lutins invitent les parents de jeunes enfants et les professionnels assistants maternels à la 3^e édition de la semaine de la motricité spéciale petite enfance.

Se retourner sur le ventre, se mettre assis tout seul, ramper, grimper... La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner ou le mettre dans une position qu'il ne sait prendre de lui-même.

Cet espace de motricité adapté aux différentes étapes du développement du tout-petit va lui permettre d'expérimenter, de répéter encore et encore pour découvrir l'organisation dynamique globale de son corps. Parce que la motricité libre, c'est bon pour les enfants, venez l'accompagner dans cet espace d'expériences corporelles.

Rendez-vous gratuits et sur réservation (programme sur le site de la Ville).

Renseignements et réservation : Relais Assistants Maternels
02 41 79 72 75 – ram@ville-lespotsdece.fr, Multi-accueil
les Lutins & Micro-crèche les Lutins de Lamounet - 02 41 80 63 34

Des animations pour les jeunes à la médiathèque

Dès le samedi 16 septembre (10 h 30), les bibliothécaires proposent une « *malle aux histoires* » dans la cour du château (à partir de 4 ans). L'association Toile d'éveil sera présente le samedi 7 octobre pour « *des petites histoires* » avec jeux de doigts, comptines et chansons pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans. Pour les plus grands et amateurs de jeux en bois, l'Accueil Jeunes organise un après-midi jeux de 14 h 30 à 17 h.

Réservation conseillée à la médiathèque au 02 41 79 76 00 ou
mediatheque@ville-lespotsdece.fr



www.ville-lespotsdece.fr

facebook.com/mediatheque.lespotsdece

facebook.com/secteurjeunessepj.pontsdece

Fin de mandat pour les élus du CME

Le mandat de cette 5^e équipe du Conseil municipal des enfants s'est achevé à la fin de l'année scolaire par une soirée au Théâtre des Dames, le jeudi 6 juillet, au cours de laquelle le bilan du mandat a été présenté aux jeunes élus et leurs familles, au Conseil municipal et aux personnalités qui les ont accompagnés ou qui sont intervenues durant ces deux années.

Ce 6 juillet ont été projetés une vidéo sur la sécurité à vélo et un film de présentation de la ville, deux réalisations initiées et mises en images par les jeunes et avec leur participation (films à voir ou revoir sur le site internet de la Ville).

À l'automne, une nouvelle équipe sera élue parmi les élèves des classes de CM1 et de CM2 des 6 écoles des Ponts-de-Cé.



© DR

LES JEUNES ÉLUS SORTANTS

Dans mon quartier

// AUX GRANDES MAISONS,

un nouvel aménagement pour apaiser les déplacements



LE RÉCENT AMÉNAGEMENT À LA SORTIE DU NOUVEAU QUARTIER DES GRANDES MAISONS

Un « tourne-à-gauche » a été installé pour sécuriser notamment les déplacements des piétons et cyclistes.

Décidément, la façade nord des Ponts-de-Cé n'en finit pas de se renouveler. Dernier aménagement en date : un tourne-à-gauche menant dans le quartier des Grandes Maisons, rue David-d'Angers. « *Au départ, nous avons imaginé un rond-point, mais le nombre de logements de la zone d'aménagement concertée (ZAC) ayant été revu à la baisse, nous avons préféré opter pour un terre-plein central. Nous protégeons ainsi l'entrée du quartier* », détaille Jean-Philippe Vigner, adjoint à l'urbanisme.

Les élus et personnels des services se sont ainsi attachés à améliorer les flux de circulation, et à soigner le passage des piétons en le sécurisant. « *Les gens qui traversent la voie peuvent désormais découper leur trajet et trouver refuge au milieu de la route, sur l'îlot central* », poursuit l'élu. Dans sa volonté d'encourager les déplacements doux, la Ville s'est également

attachée à soigner les bandes cyclables afin d'assurer un trajet plus sécurisé aux cyclistes, en attendant des pistes dans les années à venir.

D'autres perspectives pour plus de sécurité

Car, plus largement, c'est tout l'aménagement de cette partie de la ville qui est pensé depuis plusieurs années dans le cadre d'un plan d'alignement, qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives et appeler de nouveaux projets. Un peu plus au sud, c'est la patte d'oie qui sépare la rue David-d'Angers de l'avenue de l'Europe qui est au centre des attentions. « *L'aménagement va être repensé et le carrefour réaménagé de façon à assurer la gestion du stationnement et des liaisons douces* », rapporte Jean-Philippe Vigner. Exit les feux, un rond-point verra le jour pour plus de sécurité. Une réunion publique devrait se tenir à l'automne pour présenter ce chantier qui pourrait s'étaler jusqu'à l'été 2018.

// HÔTEL DE VILLE :

les travaux sont terminés

Il aura fallu plus de 6 mois de travaux pour refaire l'entrée de l'hôtel de ville, sa façade et le parvis.

Initialement prévus pour se mettre en réglementation avec les nouvelles normes d'accessibilité, les travaux du sas ont également permis de sécuriser les accès à l'Hôtel de Ville. La façade présentait des fissures et des infiltrations, il a également été décidé de la reprendre. Elle offre désormais un aspect plus épuré (suppression du balcon) et visuellement beaucoup plus agréable. Enfin, le parvis, ou plutôt son sous-sol nourrissait quelques inquiétudes, en raison des racines des arbres qui endommageaient les différents réseaux. Deux arbres ont finalement pu être conservés après avoir « *coffré* » leurs racines. Les anciennes dalles, qui pour certaines se soulevaient, ont été avantageusement remplacées par une résine, et du mobilier urbain a été installé. L'ensemble a été complété par une borne numérique tactile d'information (cf page 10).

Coût total de l'aménagement : 221 000 € HT
(Moins une subvention de 12 650 €)



© Ville des Ponts-de-Cé

// DU KRAV MAGA AVEC L'ASPC KARATÉ

L'ASPC Karaté propose à la rentrée du Krav Maga, une des méthodes de self-défense les plus efficaces. Cette activité est accessible à tous à partir de 16 ans et se pratiquera le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h. Depuis septembre 2016, l'ASPC Karaté propose des cours de karaté à partir de 6 ans. La saison dernière, le club riche de ses 60 adhérents a fini meilleur club du département en terme de résultats sportifs, notamment avec 4 podiums nationaux.

Le karaté est une pratique éducative qui développe le sens de l'effort, canalise l'énergie et améliore la confiance en soi. C'est aussi une activité physique complète et un bienfait pour la santé qui améliore la condition physique et développe les capacités respiratoires.

Le club sera présent le 9 septembre au Vital-sport du village Décathlon.

Contact : 06 09 23 28 88 ou page Facebook : ASPC Karaté.

// UNE ÉCOLE DE BRIDGE

L'école de bridge de l'association « les Ponts-de-Cé bridge club » rouvre ses portes à partir du lundi 02 octobre 2017.

L'occasion de découvrir ce jeu qu'est le bridge, tous les lundis de 9 à 10h30. Pour réviser ou perfectionner ses connaissances les cours seront le lundi de 10h30 à 12h ou de 18h30 à 20h. Tous les cours sont donnés hors vacances scolaires. Claude COTON (moniteur agréé FFB) vous attend salle promenade Emstal dans une ambiance détendue mais studieuse.

Contact : 06 84 97 03 67 ou 06 31 43 04 82



// LE CLUB DES PONTS-DE-CÉ BASKET DÉBUTE SA NOUVELLE SAISON

Un rendez-vous important pour s'informer et essayer la pratique du basketball : samedi 9 septembre, le club sera présent au Village Décathlon pour vous faire découvrir le basket aux enfants et... aux parents. Si vous ne pouvez pas vous libérer à ces dates, il est toujours possible de s'inscrire sur le site du club <http://club.quomodo.com/pontsdecebasket>, ou en nous écrivant à : pontsdecebasket@wanadoo.fr

// VIVE LA GYMNASTIQUE EN COMPÉTITION OU EN LOISIRS AVEC L'ASPC GYM'SPORT

Après les temps forts de fin de saison (organisation du Championnat de France ELITE et grand gala), l'ASPC GYM'SPORT s'organise pour accueillir un peu plus de 300 licenciés cette saison. Si vous souhaitez pratiquer la gymnastique en compétition ou en loisirs, le club dispose encore de quelques places suivant les groupes d'âge. Au sein du complexe Athlétis, le club accueille les enfants à partir de 3 ans en baby gym (club labellisé petite enfance) puis en gymnastique artistique féminine ou masculine, le seul club du département à offrir de la gymnastique acrobatique et le tumbling. Pour les ados à partir de 13 ans, il est proposé depuis 2 ans de la gymnastique urbaine (ou Parkour). Enfin, le club propose pour les adultes la pratique de la gymnastique aux agrès, ou bien un cours de Fitness/Renforcement musculaire/Step. Deux cours d'essai pour toute nouvelle inscription.



Contact : www.aspcgymnsport.com - contact@aspcgymnsport.com ou lors des entraînements au gymnase Athlétis.

// SELF-DÉFENSE POUR TOUS À LA RENTRÉE

Fort de l'initiative de la municipalité et suite au succès des quatre stages de self-défense proposés aux femmes des Ponts-de-Cé, le club ASPC judo/ju-jitsu/né-waza/taïso ouvre pour la saison 2017/2018 un créneau pour cette pratique. Les cours seront proposés aussi bien aux femmes qu'aux hommes le mercredi soir de 19 h 30 à 21 h au dojo du complexe sportif François-Bernard. Un cours d'essai est possible. Inscriptions directement au club (un certificat médical sera demandé). Les cours de l'ensemble des disciplines judo/ju-jitsu/né-waza/taïso/self-défense reprennent le lundi 4 septembre 2017.

Contact : 02 41 79 26 05 - www.aspc-judo.fr



// GYM SENIORS, L'ATOUT SPORT POUR VOTRE SANTÉ

L'association Gymnastique Volontaire, reprend ses activités à compter du 5 septembre. Le club dispense ses cours de gym et gym douce, Pilates et marche nordique à la salle Jacques-Houtin (Sorges) : le mardi matin de 9 h à 12 h gym seniors, le mercredi de 12 h à 13 h gym douce méthode Pilates et le jeudi de 9 h à 12 h marche nordique. Si vous souhaitez vous initier, deux séances gratuites de démonstration sont possibles. Le club organise chaque année un séjour neige rando-raquettes, une rando de printemps (3 à 4 jours), un séjour touristique et culturel en France et un séjour touristique à l'étranger.

Inscriptions les 12 et 19 septembre de 9 h à 11 h 30 salle Jacques-Houtin.

Contact : Michel Leblanc - 06 08 27 18 46, Chistine Blugeon - 02 41 87 41 18, courriel : gymvolontaire@hotmail.fr

// NOUVELLES ACTIVITÉS À L'ASPC GYM'FORM

L'ASPC Gym'Form reprend ses activités le lundi 11 septembre à Athlétis (salle de danse) et au centre Malandrin pour le sport adapté (personnes atteintes de sclérose en plaque). Cette année, de nouvelles activités sont proposées : stretching postural, fit boxing et fit zen. Elles s'ajoutent au renforcement musculaire, gym douce, step, pilates et marche nordique. Tous les cours sont accessibles à tous dès 16 ans. 2 cours d'essai sont proposés avant une nouvelle inscription. Inscriptions : vendredi 8 septembre de 17 h à 19 h et samedi 9 septembre de 10 h à 12 h à la Maison des Associations.

Contacts : 02 41 79 23 73 - 02 41 44 83 93 - 02 41 44 85 51 - aspcgymform@gmail.com - www.aspcgymform.weenjoy.fr



// POTERIE DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Votre enfant est créatif et aimerait, de ses mains, réaliser des objets en argile ? Alain Vienney et les élèves de l'école de poterie accueilleront les enfants le temps de ce week-end (10 h/12 h-14 h/17 h). L'activité sera gratuite et sans rendez-vous, dans la mesure des places disponibles. Pour en savoir plus : www.atelierdugrandlarge.fr

Contact : Association des Amis de l'Atelier du Grand Large - 06 44 91 43 78 - alain@atelierdugrandlarge.fr



// REPRISE DES ACTIVITÉS POUR L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA CHESNAIE

L'association des habitants de La Chesnaie (AHC) entamera en septembre 2017 sa 11^e année d'existence. Douze activités réparties en plusieurs ateliers vous sont proposées et la plupart débiteront le 11 septembre. Vous pouvez dès à présent les consulter sur le site les-habitants-chesnaie.fr et prendre un bulletin d'adhésion ainsi que le bulletin d'information de la saison 2017/2018 à la maison des associations. Les jours de permanence seront précisés par voie de presse et sur le site de l'AHC.

➔ L'UNC SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Huit adhérents de la section UNC des Ponts-de-Cé étaient présents le dimanche 16 juillet au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. Après une messe à la cathédrale Saint-Louis des Invalides et un repas au mess de l'École militaire, les Ponts-de-Céais se sont rendus à l'Arc de triomphe avec les responsables de la flamme du souvenir. En cortège, avec une centaine de participants de l'UD de Maine-et-Loire et 16 drapeaux dont celui des Ponts-de-Cé, ils ont ensuite participé à la cérémonie du souvenir. Pour rappel, la flamme est ravivée chaque soir à 18 h 30, depuis 1923, en souvenir de tous les morts aux combats.



// NOUVEAU : LES SAMEDIS TRADIS... POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Avec les Plantagenêts, venez découvrir les traditions angevines au travers d'activités diverses (jeux, danse, musique, bricolage, cuisine...) sur 5 thèmes différents.

Accueil de 10 h à 16 h 30 les samedis 14 octobre, 2 décembre, 3 février, 24 mars et 2 juin.

Tarifs : 5 journées : 29 € (cotisation à l'association et assurance incluses) 1 journée : 6 € (attestation d'assurance à fournir).

Contact : contact@lesplantagenets.fr - 06 23 08 79 35

Ponts-de-Céaise



Stéphanie Guérin,

l'avocate des produits
au bon goût

// UN INTÉRÊT POUR LA BIOLOGIE VÉGÉTALE

Sa clientèle est locale et fidèle. Elle s'étonne même lorsque Stéphanie est hors de leur vue, elle qui est toujours sur le terrain. « *J'aime énormément le contact client. Mais je peux assurer la caisse, la mise en rayon, les commandes...* », énumère-t-elle. Cette année, elle s'est accordée deux semaines de congés, après deux ans et demi d'activité et des journées de douze heures. Elle savait que la tâche serait lourde, pleine de sacrifices, mais aujourd'hui, à presque 32 ans, elle dit avoir rempli ses objectifs. Elle qui, il y a dix ans, manageait une équipe de 25 personnes dans une enseigne de grande distribution. « *Après mon bac S, j'ai fait une licence de bio. On parlait de physique, de chimie, mais la seule chose qui me plaisait c'était la biologie végétale* », se rappelle-t-elle. Alors très vite, elle abandonne et décide de s'inscrire en BTS agricole. Ce qui la passionne, ce sont les plantes. Et comme « *elle déteste ne pas avoir d'opinion* », elle se documente par elle-même pour éclaircir des points vus en cours. Lorsqu'elle comprend ainsi ce qu'est un OGM, elle décide de bannir l'agriculture conventionnelle. Sa voie est toute trouvée, ce sera la bio. Mais pas dans les champs, un peu macho, trop difficile. Elle pense plutôt à la vente et file à Lyon en licence pro distribution de produits bio, une formation aujourd'hui disparue. Elle se souvient comme si c'était hier des cours de Lilian Le Goff, auteur de « *Manger bio, c'est pas du luxe* », et de ses premiers pas dans la Biocoop de Bellecour. « *Quand je suis rentrée dans le magasin, je me suis dit : je veux ouvrir une Biocoop !* »

// UN TOUR DANS LA GRANDE DISTRIBUTION ET PUIS S'EN VA !

La relation tissée avec les producteurs, le fonctionnement de l'entreprise – un réseau de magasins indépendants et des entreprises sociétaires d'une coopérative – ont fait pencher la balance. Pourtant, à l'issue de sa licence professionnelle, elle décide d'aller voir de l'autre côté, celui de la grande distribution. Mais « *vendre du Nutella* », ça ne l'intéresse pas. Alors l'histoire Biocoop reprend. À Angers, elle manage une petite équipe mais l'idée d'ouvrir son magasin lui trotte encore dans la tête. « *J'ai posé mon dossier de candidature en disant mes préférences : les départements de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire et de Vendée où j'ai ma famille.* » Les Ponts-de-Cé, c'est la bonne pioche pour celle qui adore les bords de Loire.

Deux ans après l'ouverture de son magasin, Stéphanie Guérin se réjouit d'avoir trouvé l'équilibre après des premiers mois difficiles. « *Biocoop nous soutient, nous accompagne, mais on doit se débrouiller seule* », précise-t-elle. Ce qu'elle veut, c'est tout donner pour que ses clients ne partent pas vers la concurrence, nombreuse à Angers notamment. Elle défend des produits de qualité et qui ont du goût. « *Pour faire connaître la bio, il vaut mieux proposer de goûter que de développer de grand discours* », assure-t-elle. Ses amis en savent quelque chose. Si elle ne veut pas être « *une extrémiste de la bio* », elle aime savoir d'où viennent les produits qu'elle consomme. D'ailleurs dans son magasin, plus d'une trentaine de références sont locales : pain, vin, bière, fromage de chèvre... Aujourd'hui, celle qui voulait être institutrice a atteint ses objectifs professionnels. Un exemple à suivre.

Elle est à la tête de la Biocoop La Pyramide, ouverte dans le quartier de La Monnaie en mars 2015. Cette jeune femme dynamique n'a pas traîné pour atteindre ses objectifs. Aujourd'hui, son magasin lui ressemble : lumineux et authentique.

OGM : Trois lettres qui ont changé à jamais la vie de Stéphanie Guérin. Pas étonnant donc qu'on la retrouve aux manettes de la Biocoop des Ponts-de-Cé. Ouvert en mars 2015, le magasin s'apprête d'ailleurs à fermer ses portes une semaine, du 10 au 17 novembre, le temps de le réaménager et de l'agrandir.

« *On va passer de 240 à 300 m², précise Stéphanie. En terme de surface, on reste un petit magasin.* » Ce qu'elle veut avant tout, c'est que les personnes qui poussent la porte de sa Biocoop trouvent ce qu'elles veulent. La structure est baignée de lumière, ouverte sur l'extérieur. Stéphanie Guérin a voulu faire de son magasin un lieu d'échanges.

Les travaux vont être l'occasion d'agrandir la cuisine, son bureau et de réaménager la salle de soins. Car chaque mois, elle accueille un réflexologue, une esthéticienne, un masseur...

« *Mon idée est de faire connaître un métier, de permettre à mes clients d'apprendre des choses. En général, lorsqu'on mange bio, on souhaite aussi se soigner ou prendre soin de soi autrement. Mais je ne veux en aucun cas remplacer les soins dispensés par les professionnels alentours, qui le font très bien* », insiste-t-elle.

“ Quand je suis rentrée dans le magasin, je me suis dit : je veux ouvrir une Biocoop ! ”

// MOT DE LA MAJORITÉ

Mars 2014/septembre 2018, nous avons déjà passé le cap de la moitié du mandat municipal. Comme nous nous y étions engagés, et comme nous le faisons tous les 18 mois depuis 2008, nous reviendrons vers vous au cours du trimestre prochain pour vous rendre compte de nos actions à l'occasion de plusieurs réunions publiques dans les quartiers. Conjointement, nous allons également établir un bilan de mi-mandat qui sera distribué dans les boîtes aux lettres de la Ville. Il nous semble important que, régulièrement, nous venions à votre rencontre pour rendre compte de notre action mais aussi pour écouter vos remarques, critiques et commentaires sur l'action que nous menons.

L'environnement des collectivités locales a beaucoup changé depuis 2014. Nos capacités budgétaires se sont réduites sous l'effet conjoint de la baisse des subventions de l'État (-696 000 € depuis 2014) et de charges qui se sont ajoutées comme par exemple celles liées à l'application des nouveaux rythmes scolaires ou à la délivrance des passeports et des cartes d'identité. Ce contexte plutôt négatif nous a obligé à faire preuve d'imagination pour contenir nos dépenses de fonctionnement et nous avons regardé très scrupuleusement nos dépenses d'investissements tout en traquant les sources d'économies possibles. Le tout en répondant à trois exigences : Ne pas baisser la qualité du service public rendu aux Ponts-de-Céais, ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et respecter les engagements pris en 2014.

Nous estimons, pour le moment, avoir plutôt réussi à tenir ce pari. Mais c'est une vigilance de tous les instants qu'il nous est demandé ainsi qu'aux services municipaux.

Sans augmenter les impôts, nous avons néanmoins réussi à livrer deux gros investissements depuis le début du mandat, à savoir Rive d'Arts dans les anciens établissements Cannelle et la nouvelle salle de sport, l'espace Ligéria, officiellement inaugurée le 2 septembre dernier.

Par ailleurs, nous continuons nos efforts pour rendre notre ville attractive à de futurs habitants ou investisseurs. Ainsi, nos futurs quartiers (les Grandes Maisons, le quartier de La Monnaie) s'aménagent à bon rythme et notre population croît tranquillement mais régulièrement. La zone artisanale de Sorges accueille régulièrement de nouvelles entreprises ou artisans. Notre capacité d'accueil se trouve aussi confortée avec l'arrivée des cinémas dont le succès répond pleinement à nos prévisions et nous devrions disposer très prochainement de la première grand centrale d'énergie solaire de la région. Preuve que les investisseurs croient au potentiel de la commune.

L'agglomération a longtemps souffert d'un déséquilibre de développement au détriment du Sud. Nous sommes en train de combler ce retard en prenant mieux en compte certains de nos atouts comme la qualité de vie, le cadre naturel offert par la Loire et la rapidité de nos accès avec le centre ville d'Angers.

Vous pouvez compter sur nous pour que nous ne relâchions pas nos efforts d'ici 2020 et faire en sorte que les Ponts-de-Céais soient fiers de leur ville.

Vos élus de la majorité municipale.

// "ON A TOUJOURS LE CHOIX. ON EST MÊME LA SOMME DE SES CHOIX." (JOSEPH O'CONNOR)

La saison estivale va s'achever avec un temps mi-figue mi-raisin, une alternance de soleil et de pluie, comme en politique ...

L'actualité de la rentrée sera tout d'abord les élections sénatoriales et comme le chante si bien J.Dutronc dans « *l'opportuniste* » nous aurons à élire des sénateurs, pour certain PS soutien LREM ? « *Mais toujours du bon côté* ».

D'autres dossiers sont beaucoup plus sérieux, comme les finances locales du fait de la réduction des concours financiers de l'Etat aux collectivités.

La suppression de la Taxe d'habitation sera une source de revenus en moins, même s'il est annoncé aux collectivités que l'intégralité de cette suppression sera compensée par l'Etat. L'objectif est bien de refondre complètement la fiscalité locale.

Les collectivités devront économiser 13 milliards d'euros et donc diminuer leurs dépenses et leurs charges de fonctionnement. Les solutions évoquées : des fusions départements et/ou de communes ...

Qu'en sera-t-il pour les Ponts de Cé ?

Allons-nous proposer une hausse des taux d'imposition ? ou une baisse du service public ?

Le choix du soutien financier important apporté à Rives d'Art pour si peu de recettes sera-t-il opportun ? La ville devra recentrer ses dépenses vers ce qui est utile et important pour l'ensemble des Ponts de Céais.

Autre sujet qui nous préoccupe : le retour à la semaine des 4 jours dans les écoles. Dans le dernier Cé l'info, les élus de la majorité indiquaient que la décision serait prise pour la rentrée 2018, à ce jour, au niveau national, 1/3 des écoles a déjà franchi le pas pour la rentrée de septembre 2017.

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Les élus de l'opposition aux côtés de David COLIN : C.AUFFRET – T.CAVY – E.EMEREAU – S.FROGER – S.GUENEGOU – J.C.QUETTIER

//

Pas de texte transmis par la liste Démocratie Communale.

mes *RENDEZ-VOUS*

mes idées de sorties sur

www.ville-lespontsdece.fr

EN SEPTEMBRE

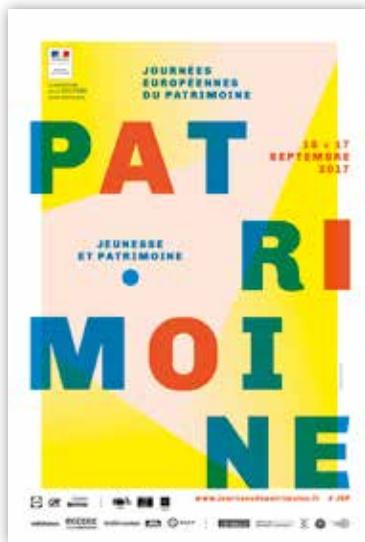
Jusqu'au 1^{er} octobre
EXPOSITION « DES FILS D'OR ET D'ARGENT »
> Château-musée



Samedi 9
VITALSPORT
> Décathlon Village

Dimanche 10 - de 9 h à 18 h
FÊTE DES POMMES CUITES
VIDE-GRENIER
> Espace de loisirs de Saint-Maurille

Samedi 16 et dimanche 17
LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



A PARTIR DE 4 ANS

Samedi 16 - 10 h 30
MALLE AUX HISTOIRES AU CHÂTEAU
> Château-musée

Vendredi 22 - 20 h 30
CONCERT TITI ZARO
CHANSONS FRANCO-CRÉOLE GORGONE
> Théâtre des Dames

Jedi 28 - 19 h 30
CONSEIL MUNICIPAL
> Hôtel de Ville



Samedi 30
CARTE BLANCHE – GRAND CIRCUIT AUTOMOBILE
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

EN OCTOBRE

Samedi 7 - 10 h 30
LES PETITES HISTOIRES - JEUX DE DOIGTS, COMPTINES
ET CHANSONS CIE TOILE D'ÉVEIL
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

0 A 3 ANS

Samedi 7 - 14 h 30 à 17 h
CARTE BLANCHE – JEUX DE BOIS ET JEUX GÉANTS
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Du samedi 7 au samedi 13
LA SEMAINE BLEUE
PROGRAMME EN LIGNE ET DISPONIBLE EN MAIRIE
ET AU TRAIT D'UNION

Dimanche 8 - 16 h
THÉÂTRE – JE SUIS L'AUTRE – CIE ERGATICA
DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE
> Théâtre des Dames



Du lundi 9 au samedi 14

SEMAINE DE LA MOTRICITÉ

> Ateliers enfantins

6 MOIS
À 3 ANS

Samedi 14 - 15 h

RENTÉE LITTÉRAIRE

DÉCOUVREZ NOS COUPS DE CŒUR !

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Samedi 14 et dimanche 15

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL DE PHILATÉLIE

> Athlétis

Samedi 21 - 10 h 30

MALLE AUX HISTOIRES

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

À PARTIR
DE 4 ANS



POINT INFO TOURISME

SEPTEMBRE 2017

ouvert les week-end jusqu'au 17
de 13 h à 19h

Mardi 24 - 10 h 30 et 16 h

PAROLE CONTÉE ET THÉÂTRE D'OBJETS

À PARTIR DE 2 ANS

VOYAGE D'UN COURANT D'AIR - CIE LE CHAT PERPLEXE

> Théâtre des Dames

JEUNE
PUBLIC

Mercredi 25

10 H 30 - 15 H

TOILE AUX HISTOIRES

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

À PARTIR
DE 3 ANS

À PARTIR
DE 6 ANS

Jeudi 26 - de 16 h à 19 h 30

DON DU SANG PAR L'ADSB LOIRE-AUTHION

> Athlétis

Vendredi 27 & samedi 28

9 h à 17 h 30

lundi 30 et mardi 31

de 9 h à 12 h 30

et de 14 h à 17 h 30

PORTES OUVERTES D'AUTOMNE AU CIAT



mes contacts

- Pompiers : 18 ou 112
- Police secours : 17
- SAMU : 15
- SAMU social (sans-abris) : 115
- Centre antipoison : 02 41 48 21 21
- Maison médicale de garde : 02 41 33 16 33
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34 €/mn)
- Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (appel gratuit)
- Urgence eau : 02 41 05 50 50
- Urgence électricité : 0 972 675 049

- Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- Annexe de Sorges : 02 41 69 02 00
- Proxim'Cé : 02 41 440 440
- Police municipale : 02 41 79 75 73
- Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72
- Maison des associations : 02 41 79 70 67
- Centre Culturel Vincent-Malandrin : 02 41 79 75 94
- Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90
- Cote de la Loire : 0 825 150 285 (0,15 €/mn)



Cé'info

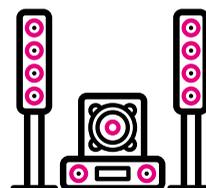
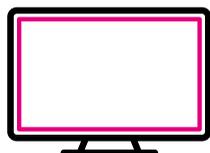
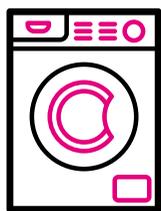
La remise des éléments pour le numéro 70 de Cé'info

est fixée au **30 septembre**

à celinfo@ville-lespontsdece.fr

ÉLECTROMÉNAGER CUISINE IMAGE SON ANTENNE

Conseil • Vente • Livraison • Installation • Mise en service • Dépannage



31 rue David d'Angers
LES PONTS-DE-CÉ
02 41 44 27 54

du mardi au samedi
09h00-12h00 | 14h00-19h00
www.dimension-pulsat.fr

LE VRAI CONSEIL



LE FORUM CANNELLE

400 M² D'ESPACE ÉVÉNEMENTIEL

ET CERTAINEMENT
PLUS DE 400 LUMINOSITÉS
DIFFÉRENTES POSSIBLES
...EN BORD DE LOIRE

RIVE D'ARTS, C'EST :

- / LA SALLE LOIRE 97 M² TOUTE ÉQUIPÉE
- / LE FORUM CANNELLE 400 M² ÉQUIPÉ SUR DEMANDE
- / PROXIMITÉ D'UN PÔLE HÔTELLERIE & RESTAURATION
- / UN SITE EN BORD DE LOIRE INSCRIT À L'UNESCO

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

02.41.79.70.67 / RIVEDARTS@VILLE-LESPONTSDECE.FR

